

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 19-04-2024

M.B. 07-05-2024

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant que Monsieur Eric DE STAERCCKE ayant été absent sans justification à au moins trois réunions au cours de l'année 2024, il est considéré comme démissionnaire d'office en application des articles 7, §1^{er}, 5^o du décret du 28 mars 2019 susmentionné et 8 du règlement d'ordre intérieur de la Commission des arts vivants ;

Considérant qu'en raison de cette démission, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Pierre CLEMENT devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Monsieur Julien SIGARD, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Serge GORIELY devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Elsa POISOT, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Violette PALLARO devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Barbara MOREAU, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Sara LEMAIRE devient effectif ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Héloïse MEIRE, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Alice MARTINACHE devient effectif ;

Considérant cependant la démission de Madame Alice MARTINACHE ;

Considérant enfin les démissions de Mesdames Violaine VAN COTTOM, Noémie SONVEAU et Louise RENARD, membres suppléants ;

Considérant l'appel complémentaire à candidatures publié le 25 janvier 2024 en vue de compléter certains des organes consultatifs instaurés en application du décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant les candidatures de Mesdames Nadia BERRICHE, Valérie LOZET, Tiphaine MARCQ, Bérénice MASSET et Gianna SUTTERLET, ainsi que celles de Messieurs Olivier BLIN, Romain DAVID, Thymios FOUNTAS, Victor LEFEVRE, Gilles NOEL et Loïc VANDEN BEMDEN ;

Considérant que ces candidatures ont été introduites dans le délai de 60 jours prévu par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 susmentionné ;

Qu'elles sont toutes recevables en ce qu'elles répondent au prescrit de l'article 5, §4 dudit arrêté ;

Considérant la comparaison des titres et mérites des candidat(e)s effectuée conformément au prescrit de l'article 7, §1^{er} de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019, ainsi que les avis remis par les fédérations professionnelles reconnues conformément à l'article 7, §2 de ce même arrêté ;

Considérant que les conditions pour être nommé et prévues par les articles 3, 4, 60, 61 et 68 du décret du 28 mars 2019 et par l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, sont remplies par l'ensemble des candidats qui peuvent dès lors valablement être désignés,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la Commission des arts vivants pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
	1°) en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés	
	STEFFENS Timo	HENNEBERT Emmanuel
	CLEMENT Pierre	

	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain
	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène
	STUBBE Stéphane	BRETON Eric
	NOEL Mathieu	FRANCESCHI Lucas
	GORIELY Serge	BLIN Olivier
	PALLARO Violette	
	DAVID Romain	LEFEVRE Victor
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUN Nathalie
	FLABAT Françoise	
	SADUIS Myriam	DUMONT Charlotte
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	GOOR Marie	LOZET Valérie
	HANCIAUX Fanny	RULLIER Mélanie
	BOURDOUXHE Bernadette	
	CORNET Sybille	SALSANO Laetitia
	GOOSSENS Martin	MOINET Josselin
	ABEL Gilles	FLAMME Yves
	GRANGE Camille	FOUNTAS Thymios
	RAVIRA Lionel	VANDEN BEMDEN Loïc
	DECLEIRE Paul	
	BOUDEAU Yannick	
3°) en qualité d'experts en théâtre action		
	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	GILMAN Sarah	BEJARANO Laura
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	LERUITTE Benjamin	PITISCI Gennaro
4°) en qualité d'experts en art chorégraphique		
	MARULLO Pietro	GERARD Charles-Yvon
	LABOUISS Milan	WAJNBERG Alexandre
	BODEUX François	NOEL Gilles
	DEFENDINI Fabien	
	HENNING Harold	
	BOUDET Pierre-Laurent	LAHAUT Bertrand
	MORIN France	VERMEULEN Caroline
	MANNES Leslie	DA BOIT Lisa
	SCARLAT Sabina	
	MERKEL Annemie	DUTHOIT Pauline
	HAULOT Marine	
	VINCENT Emmanuelle	
	ZUENELLI Erica	MARCQ Tiphaine
5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue		
	MAILLIEN Emilie	MATTHIS Rosa
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	LEMAIRE Sara	SUTTERLET Gianna

	STRAUS Mélanie	FOURNIER-BUNDALO Lucie
	REYCKERS Sandra	
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	LOUYEST Jean	RAMPERSSAD Reynaldo
	GOMBERT-CHABRI Alain	BOUGLIONE Alexandre
	FERREIRA DA SILVA Pedro Miguel	
	YOUSSEFI Jamal	
	MASSET Bérénice	
6°) en qualité d'experts en conte		
	ABES Fahem	COUCLET Yvan
	ANDRIEN Christine	CLERFAYT Sophie
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HEINRICH Bernadette	DURANT Muriel
7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant, ...		
	TASZMAN Philippe	
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak
	BERRICHE Nadia	
8°) quatre experts en spectacles d'humour		
	VANEL Sarah	GESKENS Caroline
	LEPOMME Manon	ZIDANI Sandra
	DELABIE Benoît	SUIN Bernard
	LEJEUNE Rudy	VANTROYEN Cédric

».

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 19 avril 2024.

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes,

B. LINARD